



SANS COMMENTAIRE

Négociateur, négociateur, négociateur *Le Monde*

La Poste

C'est une occasion manquée! Le pacte social que la direction de La Poste négociait avec les organisations syndicales depuis quatre mois est mort-né.

Le projet d'accord baptisé « Un avenir pour chaque postier » a bien été signé, lundi 15 septembre, par la CFDT, la CFTC et la CGC UNSA. Mais ces trois syndicats ne totalisaient que 28,6% des suffrages lors des dernières élections professionnelles du groupe. Le seuil de représentativité fixé par la loi à 30% n'est pas atteint. Il n'y aura donc pas d'accord.

Ce nouveau pacte social était le pendant ressources humaines du plan stratégique annoncé en début d'année par Philippe Wahl, le président de La Poste. Arrivé il y a tout juste un an, il est confronté avec cet accroc à un premier échec.

La démocratie sociale en entreprise est un art délicat, mais vital. Lorsqu'une négociation échoue, il est difficile d'imputer la responsabilité à

l'un ou à l'autre, à un syndicat ou à la direction. D'autant que nous n'étions pas sous la table des négociations.

C'est un échec collectif de l'entreprise. En revanche, chacun est redevable de ses propositions, de ses concessions et de ses oppositions.

238 000 salariés

Le projet d'accord était censé organiser l'évolution de ce mastodonte de 238 000 salariés, confronté à une baisse accélérée du courrier. L'idée est de faciliter le développement de nouveaux métiers, par exemple du côté de la logistique de proximité ou des services financiers de La Banque postale.

Un investissement sans précédent dans la formation, y compris avec des formations qualifiantes comprenant une revalorisation salariale, devait faciliter la mobilité, en particulier des facteurs. L'objectif était de dédramatiser ce terme de « mobilité » qui fait peur à beaucoup.

En échange, La Poste s'engageait à ce qu'il n'y ait aucun dispositif collectif de départ contraint d'ici à 2020. Un engage-

ment qui n'a rien de superflu alors que le groupe cherche déjà à réduire ses effectifs par le non-remplacement d'une partie des départs à la retraite.

La CGT, SUD et FO ont choisi de ne pas signer. L'approche des élections professionnelles (le 4 décembre à La Poste) est souvent propice aux postures plus radicales. Mais les postiers pourraient bien finir par douter eux-mêmes de ce discours qui promet que tout peut rester comme avant.

Ils sont aux premières loges, dans les centres de tri ou les tournées de distribution, pour constater la baisse des volumes. Et ce ne sont pas les hausses du prix du timbre (3,5% de plus que l'inflation à partir de 2015) qui inverseront la tendance.

Dans ces métiers de main-d'œuvre où beaucoup gagnent le smic ou à peine plus, la peur du déclassement est forte et légitime. L'échec de cet accord ne les protège en rien contre l'avenir, au contraire.

A M. Wahl de se montrer plus convaincant. C'est son job. ■

jacquin@lemonde.fr

DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE 2014 **JE VOTE CFDT**

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

UN ACCORD MAJEUR ! DONT ON NE VERRA PAS LA COULEUR.

Couac à La Poste ! Le plan stratégique 2013/2020
n'aura pas de volet social !

Ce tract est le premier
d'une longue série.
Les postiers doivent
pouvoir juger, par eux
mêmes, le contenu de
cet accord.

Des tracts/affichettes
mettront en exergue
certaines mesures
phares.

L'intégralité de l'accord
est disponible auprès
de vos militants CFDT
et consultable sur :
www.laposte.cfdt3c.fr

La CFDT pousse un coup de gueule et interpelle les
organisations syndicales non-signataires (CGT, FO et SUD) :

"Etes-vous certains d'agir dans l'intérêt des postiers ?"

*"Avez-vous pris la pleine mesure de la mutation technologique
et sociétale qui percute La Poste et par conséquent l'emploi
même des postiers ?"*

*"Pourquoi choisissez-vous de laisser les coudées franches à La
Poste qui va maintenant pouvoir décider seule ?"*

La CFDT a signé cet accord "Un avenir pour chaque postier"
dans l'intérêt supérieur des postiers, sans calcul électoraliste,
sans espérer secrètement que "d'autres signent" pour ne pas
avoir à se mouiller.

Le manque à gagner pour les postiers est considérable et la
sécurisation de leur emploi désormais incertaine.

Les fondamentaux du syndicalisme sont ébranlés. Pour la CFDT,
nul doute que s'ils avaient eu à se prononcer, les postier-e-s
auraient majoritairement approuvé le contenu de l'accord.

Il est hors de question de rester sur ce triste constat d'échec. La
CFDT ne laissera pas La Poste décider seule de l'avenir des
postier-e-s.

La CFDT va exiger de La Poste un nouvel agenda social.



**Du 1^{ER} au 4 décembre 2014,
votez CFDT afin de lui donner les 30% de
représentativité qui lui permettront de valider
(seule) des accords de ce type.**

TRACT N°1



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**